

Bulletin d'histoire politique

Ce peuple qui ne fut jamais souverain (deuxième partie) De l'illusion à l'angélisme

Roger Payette et Jean-François Payette



Volume 20, numéro 2, hiver 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055949ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055949ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Payette, R. & Payette, J.-F. (2012). Ce peuple qui ne fut jamais souverain (deuxième partie) : de l'illusion à l'angélisme. *Bulletin d'histoire politique*, 20(2), 137–154. <https://doi.org/10.7202/1055949ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2012

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Ce peuple qui ne fut jamais souverain (deuxième partie)

De l'illusion à l'angélisme

ROGER PAYETTE
Historien

JEAN-FRANÇOIS PAYETTE
*Doctorant en Science politique
Université du Québec à Montréal*

L'inconscient est le chapitre de
mon histoire qui est... occupé
par un mensonge...

JACQUES LACAN

Dans l'article précédent, *Autopsie d'une politique du déni*¹, nous avons avancé la thèse selon laquelle le peuple québécois ne s'est jamais politiquement déterminé lui-même, et parce qu'il ne s'est jamais politiquement déterminé, jamais il n'a bénéficié du savoir-agir que procure le pouvoir politique d'agir collectivement par soi-même dans et sur le réel. En ce sens, nous avons démontré comment les grandes décisions de politique interne, de politique internationale et d'économie ont été et sont encore prises par un tiers, c'est-à-dire au départ par la France à l'époque de la Nouvelle-France, puis par la Grande-Bretagne au temps de l'occupation

anglaise, et enfin aujourd'hui par la Canada depuis sa formation en 1867. De ses origines à aujourd'hui, ce peuple a subi les décisions des autres. Cela n'a pas manqué de structurer une vision de soi inscrite dans la sujétion comme la normalité de son être. « Être né pour un p'tit pain », a-t-il compris de sa situation politique, en a-t-il déduit de sa perception de lui-même, en a-t-il conclu de ce qu'il devait espérer de son devenir. Perception de soi qui l'a conduit au déni de sa propension à rechercher l'aval d'un tiers pour agir et à attendre généralement des autres sa prospérité sociale et économique.

Comment changer la perception que l'on a de soi? Comment désirer une autorité dont le défaut nous en a fait méconnaître l'importance de la pratiquer? Comment comprendre que l'absence de cette autorité freine notre épanouissement quand cette puissance n'a jamais été appliquée par soi pour en mesurer toute la nécessité pour soi?

Voilà la principale difficulté à laquelle a fait face, et fait encore face, la fraction de la population québécoise qui a espéré et espère encore sortir le peuple québécois de sa perception culturelle et passive de lui-même, et de la mentalité de conservation qui l'escorte, pour le faire cheminer vers une conception politique de sa société, donc active, pour qu'il prenne l'entière emprise sur son réel et soit le principal maître d'œuvre de son devenir.

Dans leur démarche vers l'émancipation politique, les Québécois ne voudraient déplaire à personne. Ils veulent s'affirmer, en autant que leur voix ne soulève aucune controverse. En ce pays, un être affirmé est qualifié de « pur et dur », de provocateur, voire de radical. Avec ce trait culturel, comment est-il possible pour cette communauté nationale d'asseoir une quelconque autorité, une quelconque emprise sur le réel puisque « agir » engendre continuellement « son » groupe de détracteurs. « ...est bien fou du cerveau qui prétend contenter tout le monde... »² finit par reconnaître le meunier de Jean de Lafontaine. Les Québécois arriveront-ils, comme le meunier, à assumer cette composante du vivre en société politique?

Le sociologue Jean-Philippe Warren, responsable de la Chaire Concordia d'études sur le Québec, observe qu'un mouvement de défection de la communauté politique au profit de la communauté culturelle traverse aujourd'hui le Québec. Assiégée depuis des décennies par le multiculturalisme, la communauté politique québécoise serait sur le point de s'affaïsser – leur fondation politique étant d'autant plus fragile et frileuse, qu'ils ne l'ont jamais pleinement érigée cette communauté politique, car dans les faits et dans son fondement, c'est le gouvernement fédéral qui créera et qui détiendra la grammaire générative du politique. Et les Québécois se rendraient ainsi à la vision trudeauiste du Canada : un amalgame de ses parties³. Car, ne l'oublions pas, à la source de ce pluralisme identitaire « la constitutionnalisation du multiculturalisme s'est inscrite dans un débat plus large

sur la nature de la communauté politique canadienne qui implique la négation de l'existence de la nation québécoise»⁴.

Ce mouvement social, Warren le qualifie d' «acadianisation» des Québécois,

...c'est-à-dire le détachement de l'identité québécoise de son ancrage politique, de sa mobilisation au sein d'un projet politique, et son refoulement dans l'univers de la culture. Les Québécois francophones sont marginalisés politiquement et se voient donner la perspective culturelle comme voie de repositionnement. Il s'agit là d'une reconfiguration identitaire: la nation québécoise se reconnaît désormais davantage comme communauté culturelle que comme groupe politique⁵.

Ce qui tend à expliquer, en partie, pourquoi bon nombre de politiciens et d'intellectuels souverainistes québécois s'affairent depuis quelques décennies à élaborer un projet de pays du Québec fondé sur un «patrimoine symbolique», «une culture, un État»⁶ disait le sociologue Ernest Gellner. Les champions de cet *éthos* québécois s'empressent toujours de mettre en relief cette facture *made in* Québec en avant-scène et de marquer les distances à saveurs identitaires à l'égard de «l'autre», on l'aura compris, la nation canadienne. Car l'entreprise nationaliste québécoise se déploiera de nos jours, pour la plupart des acteurs engagés dans le processus, à partir de cette sensibilité qui est la leur, c'est-à-dire qu'elle se cristallisera autour du noyau culturel collectif, et la teneur «politique» du projet, autrefois disons un peu plus présente dans l'équation de base, sera pour sa part reléguée à un rôle de second ordre, un rôle de soutien, qui au mieux donne la réplique au culturel, expliquant du coup une part importante des insuccès relatifs à l'indépendance du Québec. «Il n'y a qu'un problème au Québec vraiment sérieux: c'est le politique» nous dirait un Albert Camus québécois.

En ce sens, le vouloir collectif québécois serait affecté, «incapable de [se] mobiliser, pour nous-mêmes, vers l'avenir», les Québécois vivraient une forme d'impuissance à être... l'état de leurs aspirations serait ainsi détourné de leur idéal de plénitude. Et la première manifestation «d'un tel détournement est l'impuissance politique»⁷ nous suggère le philosophe Daniel D. Jacques. De surcroît, cet état de fait s'expliquerait, notamment, dans l'attitude collective historique suivante: le Québec se serait réfugié rapidement dans des valeurs réconfortantes; l'histoire commence avec la religion, qui servira d'agent de consolidation de la société canadienne-française, se poursuit avec la culture et la langue, texture identitaire de la nation québécoise, et un long exil politique s'amorcera et se perpétuera dès lors pour des décennies. L'échec du projet politique québécois qui en résulte reposerait sur cet exil, cette incapacité à penser véritablement le politique dans les conditions qui furent les siennes⁸. Et en ce sens, «les élites québécoises [...] n'ont jamais porté d'intérêt à la politique

qu'en fonction de leur souci premier pour la culture, de sorte que dans l'un et l'autre cas, ils ne sont pas parvenus à penser la nation comme un phénomène politique [...] Il n'est jamais envisagé, ajoutera notre philosophe, que le politique [...] constitue lui-même le cadre initial au sein duquel » la société est possible⁹.

Ainsi, les Québécois ne seraient jamais parvenus à envisager le politique en lui-même et pour lui-même, de sorte qu'ils auraient sensiblement fini par minimiser sa place et son importance. Cet esprit collectif apolitique, qui prendrait racine profondément dans son histoire : à titre d'exemple, « l'état d'avancement culturel et intellectuel du Bas-Canada en 1837 demeurait en deçà du discours politique »¹⁰ soutient l'historien Yvan Lamonde, « à tout le moins depuis l'échec de la rébellion des Patriotes »¹¹ ajoute Daniel D. Jacques. Cela les empêcherait de concevoir le politique comme une fin en soi, comme une condition à la pleine réalisation de l'Être québécois, réalisation du collectif qui, à son stade le plus achevé, est généralement caractérisée par le mot « liberté » et par la construction d'un État-nation. Car aujourd'hui, dans notre modernité immanente et séculière, l'État-Nation est devenu le modèle universel d'organisation politique, « *The nation-state is the norm of modern political organisation* »¹² écrivait le sociologue Anthony D. Smith. En d'autres termes, précise Boyd C. Shafer, l'État-Nation est devenu « ...la réalité [...] de la société politique du xx^e siècle »¹³.

Or l'erreur fondamentale de ce qui est appelé la « pédagogie de la souveraineté » du Québec résiderait alors dans le renforcement de la conscience historique des sujets québécois engagés dans un sentiment de fierté et d'appartenance à une culture québécoise. En effet, « la difficulté de cette entreprise tient au fait que la signification dernière de l'indépendance politique repose entièrement sur l'importance accordée initialement à l'appartenance culturelle. Dès lors, qu'il est démontré que la culture québécoise s'est développée et s'est enrichie – pensons ici au théâtre, à la littérature, à la musique – au sein même du Canada »¹⁴, le discours indépendantiste basé sur le culturel trouve là son écueil. Et la poursuite de la souveraineté du Québec se serait ainsi polarisée autour de moyens qui avaient servi, notamment et particulièrement durant la Révolution tranquille, à réformer le provincialisme québécois. À la source donc, cette pédagogie de la souveraineté se serait enchâssée comme phénomène non pas politique mais culturel de la société québécoise.

Le refuge culturel donc, au cœur duquel se trouve la langue française, est une tentation profonde et traditionnelle de l'identité québécoise, un refuge sécurisant pour celui pour qui manipuler l'instrument politique est inquiétant du fait que son utilisation, en transformant le réel, provoquerait le débat. Pourtant, nous le savons, « nous aurons beau présenter sur notre condition les analyses les plus pénétrantes, créer le théâtre le plus

bouleversant, écrire les romans les plus récompensés, rien de toute cette production culturelle ne nous reposera de notre fatigue ni ne nous libérera de notre dépendance si nous ne nous décidons pas à nous emparer du pouvoir politique. Ce ne sont que par nos lois que nous pourrions nous affranchir »¹⁵. Car même si les apparences laissent supposer que la force prime toujours le droit, l'histoire nous oblige à admettre que le progrès des sociétés humaines démontre à l'inverse que « *where there is no law, there is no freedom* »¹⁶.

Indéterminé entre exercer sa pleine autorité sur son réel et se réfugier dans le confort des comportements connus de l'anonymat et de l'irresponsabilité provincialistes dans cette ère de mondialisation avancée et inéluctable, l'Être québécois, ainsi tiraillé, émigre dans l'acte manqué. Et à partir de ce fait, il nous faut reconnaître que même la frange souverainiste de la population québécoise est elle aussi nourrie, est elle aussi affectée par cette perception culturelle et passive du peuple québécois dans son effort pour le convaincre de la nécessité de s'appropriier les outils que procureraient l'indépendance politique et la réalisation d'un État global et nécessairement souverain pour agir sur le réel.

L'acte manqué

Il importe, pour mieux saisir les paramètres de l'analyse qui suit, de replacer ce qui est ici appelé « acte manqué ». Un acte manqué est, en réalité, un acte réussi puisqu'il est un acte qui sourd de l'inconscient, une aspiration qui ne remonte pas jusqu'au conscient, une chose que la personne n'ose pas s'avouer vouloir, mais qu'elle désire réellement au fond d'elle-même. En ce sens, le psychiatre Jacques Lacan écrit que « Tout acte manqué est un discours réussi »¹⁷. Ce qui peu nous rappeler ce que Jean-Paul Sartre appelait la mauvaise foi. Car la mauvaise foi, un peu comme l'acte manqué consiste à déguiser une interprétation, une vision ou même une vérité à soi-même.

N'ayant connu et exercé au cours de son histoire nationale qu'une emprise partielle parce que tronquée sur le réel, comment la nation québécoise allait-elle se comporter le jour où une fraction importante de sa population allait lui proposer de se doter d'un État global afin de prendre et d'exercer l'entière autorité sur son réel? Allait-elle considérer cette proposition comme un facteur d'agression de son confort provincialiste ou comme une démarche exigeante, certes, mais bienfaisante d'émancipation? Allait-elle s'effrayer devant l'effort d'adaptation qu'elle exigerait ou allait-elle accueillir la proposition comme la saine et normale marche vers une plus grande maturité politique? Comment serait compris et manœuvré ce projet par ceux que cette mouvance émancipatrice allait mettre à sa tête pour le mener à terme? Pouvaient-ils eux-mêmes pour eux-mêmes

transcender les appréhensions de ceux qu'ils se chargeaient de conduire à cette plus grande maturité politique ou les partageraient-elles au point d'en être eux-mêmes animées?

L'idée n'étant pas de passer en revue l'histoire du Québec, mais de river notre attention, à la lumière que peut apporter cette notion d'acte manqué, sur un certain nombre d'événements révélateurs de l'histoire récente de la société québécoise.

Tous ces actes manqués

Dans les années 1960, de nouvelles vagues de projets nationalistes émergeront au Québec: la création d'un « premier » parti politique moderne à saveur souverainiste, le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), en 1960; le fameux « maître chez nous », slogan du Parti libéral du Québec de Jean Lesage lors de la campagne électorale de 1962; l'affirmation de la désormais célèbre doctrine Gérin-Lajoie en 1965, le choix politique entre « l'égalité et l'indépendance » de Daniel Johnson, père... et nécessairement, la création du Parti québécois (PQ) en 1968 et l'impressionnante mobilisation populaire que ce parti politique saura créer, période presque d'effervescence lyrique et de ferveur militante qui représente encore aujourd'hui le point d'idéalité quasi mythologique de ce mouvement. Dans la foulée de cette vigueur métaphasique, innervé de l'ébullition nationaliste québécoise, le PQ prend le pouvoir le 15 novembre 1976 « bien décidé » à réaliser l'indépendance...

Or comment expliquer la stratégie du premier gouvernement souverainiste du Parti québécois? Si l'on se rappelle bien, le PQ attendit à la fin de son mandat pour se lancer en campagne référendaire, se privant de manière incompréhensible de l'impulsion favorable que son élection inattendue avait créée dans la population. Dans cette même foulée, il se priva également du désarroi que son élection avait provoqué dans le camp fédéraliste qui n'avait pas encore arrêté de stratégie sur la question mais qui put aisément s'en élaborer une avec le temps que lui accorda largement le gouvernement de René Lévesque en refoulant le plus loin possible dans son mandat ce rendez-vous référendaire historique! ? Comment expliquer cette stratégie si on se rappelle que ce parti politique souverainiste basait toute sa rhétorique sur l'insuffisance de ne détenir qu'un pouvoir tronqué et provincial pour assurer l'avenir du peuple québécois? Car c'est cet argument central qui constitua la raison d'être de ce parti politique, parti qui proposait de sortir de ce cadre provincialiste restrictif pour élargir les horizons politiques des Québécois dans le but de leur garantir longue vie et épanouissement, mais parti politique qui, pendant presque quatre ans, s'engage, avant de tenir le référendum promis, à gouverner la chose publique québécoise dans ce cadre provincial qu'il dénonce! Comment expli-

quer ce choix de la part de ce gouvernement souverainiste de gouverner provincialement pendant de nombreuses années avant de poser la question du statut politique du Québec, adoptant entre autres choses la Charte de la langue française¹⁸? L'adoption de cette Charte ne risquait-elle pas de confirmer le caractère principalement culturel de la communauté québécoise? Comment expliquer que ce gouvernement souverainiste n'ait pas anticipé que sa bonne gouvernance provinciale pouvait en quelque sorte « démontrer » l'inutilité de son option indépendantiste, à savoir que cette bonne gouvernance provinciale allait fournir au camp fédéraliste, et en particulier à un certain Pierre-Elliott Trudeau, l'argument que le Parti québécois pouvait réaliser l'essentiel de son programme politique à l'intérieur de la fédération canadienne? Que cet exercice du pouvoir fédératif à l'intérieur du statut de province pour le Québec était possible, et que seule son idée d'indépendance politique ne pouvait pas s'y réaliser, l'ayant lui-même démontré par son dynamisme et son efficacité? Comment expliquer la stratégie de ce premier gouvernement souverainiste autrement qu'en reconnaissant qu'il a refoulé, le plus loin possible à l'intérieur de son mandat ce rendez-vous avec l'histoire parce qu'il était, en partie, lui aussi (PQ), à l'image du peuple qui l'avait élu, inconsciemment angoissé par l'inexploré que représentait l'imputabilité qu'il recherchait auprès de la communauté internationale, parce qu'il était façonné, lui aussi, à l'exemple du peuple qui lui avait confié sa gouverne provinciale, par l'anonymat sur la scène internationale et la quasi inexpérience de ce type de relations?

Si pour l'ancien premier ministre du Québec Jacques Parizeau, cet exercice de la gouvernance par le Parti québécois démontrait la capacité des souverainistes à gouverner, chose qui, avant l'accession au pouvoir du PQ en novembre 1976, demeurait hypothétique¹⁹, une seconde hypothèse peut être émise. En effet, nous pourrions avancer l'idée que les promesses électorales du Parti québécois aux élections de 1976 d'être un bon gouvernement et de tenir un référendum sur la souveraineté du Québec à l'intérieur de son mandat, en repoussant ce dernier engagement à l'extrême limite du possible²⁰, procèdent d'une forme d'acte manqué, c'est-à-dire d'un comportement collectif découlant d'un conflit intérieur et inconscient. En effet, ce gouvernement ne vibrait-il pas au diapason des limites ontologiques du peuple qui l'avait élu, tergiversant à l'idée de réaliser puis de gouverner un État du Québec global? Relisez la question de 1980:

Le gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples; cette entente permettrait au Québec d'acquérir le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations internationales, ce qui est la souveraineté, et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie; aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un autre référendum;

en conséquence, accordez-vous au gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada?

Il s'agissait pour ce gouvernement d'aller chercher un mandat pour négocier une nouvelle entente Canada/Québec et non pas de donner clairement naissance à un nouveau pays. « La première fois », rappelle Jacques Parizeau, « on avait demandé aux Québécois d'autoriser leur gouvernement à négocier, et aucun geste de rupture n'aurait été posé avant qu'un second référendum ne vienne approuver les résultats de la négociation »²¹. À la lecture de la question référendaire de 1980 donc, on a le sentiment que du « côté » du PQ on avait établi le processus d'émancipation politique des Québécois sur le schéma de la négociation syndicale, les citoyens devant se prononcer sur des demandes nationales mettant la barre haute pour donner une marge de manœuvre dans l'éventuelle négociation qui allait suivre et où il est bien connu que chacun doit faire des concessions pour parvenir à une entente. Toutes les options étaient ouvertes puisque la victoire à ce premier référendum ouvrait sur un deuxième au contenu incertain sauf qu'il porterait sur les résultats des pourparlers. Cette négociation, si elle avait eu lieu, n'aurait-elle pas débouché sur une nouvelle union dans laquelle le Québec aurait eu plus d'autonomie, plutôt que sur la création de deux nouveaux pays ? La question se pose. Et nous amène à nous interroger sur la pertinence de ces négociations... En 1980, n'était-il pas trop tard pour négocier à partir de la proposition de la souveraineté²² ? Le camp fédéraliste avait eu le temps de bien se préparer et le peuple québécois de retourner à ses peurs et à ses vieux démons. Et le désenchantement du monde qui commencera peu après la prise du pouvoir le 15 novembre 1976 laissera beaucoup d'amertume, de dérélition et de nostalgie dans le cœur d'innombrables Québécois. Moins d'un an après l'élection du PQ, on sentait déjà les germes de ce désenchantement poindre à l'horizon dans les paroles mêmes de celui qui avait incarné avec le plus de conviction l'utopie d'un pays à venir. Dans une entrevue accordée en septembre 1977, René Lévesque parlera des désillusions du pouvoir :

La pratique du pouvoir fait qu'on vit tous les jours – et à mesure que les mois passent, on le vit d'autant plus intensément – phrase que j'avais déjà et qui est extraordinaire, je crois, perspicace pour tout gouvernement et peut-être plus particulièrement pour un gouvernement placé comme on l'est. C'est que, dans ce métier-là, le plus gros défi, je pense, c'est de ne pas perdre l'idéal tout en perdant toutes ses illusions. Celles qui restent, je vous jure qu'elles filent vite pendant les quelques premiers mois de pouvoir. Les illusions, si on en a il n'en reste plus beaucoup après quelques mois. Mais l'espoir, ou l'idéal, c'est cela qu'il s'agit de protéger pendant que le reste s'en va²³.

Et puis, survient l'époque de la sublimation, la transformation imprévue d'un cadre politique tout à l'heure honni en valeur politiquement reconnue.

Aux élections fédérales de l'été 1984, les Progressistes conservateurs de Brian Mulroney sont portés au pouvoir. Ce dernier a promis aux Québécois pendant la campagne de racheter l'insulte de 1981 où le Canada a trahi le Québec, la fameuse nuit des longs couteaux du 4 au 5 novembre 1981, en modifiant et en rapatriant une constitution à laquelle le Québec ne pouvait pas consentir puisqu'elle lui soustrayait un certain pouvoir politique en ne lui reconnaissant pas son droit de veto traditionnel dans le processus d'amendement de la Constitution canadienne et en y enchâssant une Charte des droits et libertés qui limitait son pouvoir de légiférer dans certains domaines, entre autres celui de la langue. Mulroney promet de convaincre l'Assemblée nationale québécoise d'adhérer à la nouvelle Constitution canadienne « dans l'honneur et l'enthousiasme », mais sans dire ce qu'il est prêt à faire ni jusqu'où il est prêt à aller. Le Parti québécois qui, quelques années plus tôt, condamnait le cadre provincial pour assurer l'avenir et l'épanouissement du peuple québécois, voilà que ce même parti politique, s'appuyant sur cette vague ouverture constitutionnelle de Mulroney, se dit prêt à gouverner de manière provinciale en espérant que la fédération « marche moins mal ». Il y avait un risque, mais c'était un « beau risque ».

N'avons-nous pas ici un autre acte manqué? Dont l'étrangeté peut sans doute s'expliquer si on lie ce retournement politique à l'analyse de l'économie de la question référendaire de 1980 que nous venons de proposer plus haut. Une fédération « qui marche moins mal » peut ressembler à ce que le gouvernement du Parti québécois aurait peut-être obtenu si, après avoir gagné le référendum, il y avait eu négociation avec Ottawa. Ce gouvernement ne pensait-il pas possible d'obtenir par la conjoncture politique canadienne du moment ce qu'il n'avait pas pu obtenir par une négociation dans laquelle les Québécois n'avaient pas voulu s'engager, c'est-à-dire une nouvelle union Canada/Québec dans laquelle le Québec aurait joui de plus d'autonomie? La question mérite que l'on s'y attarde.

Un parti politique animé par la conscience de l'importance de l'État, dirigé par des hommes et des femmes se comportant en harmonie avec cette conscience de l'importance de l'État et profondément convaincus de la nécessité de leur idéal, aurait-il accepté de gouverner une province après avoir tenté pendant plus d'une décennie de persuader la population de l'insuffisance du cadre politique dans lequel on administrerait son bien public? On peut se questionner. Ce parti politique s'était-il mis au diapason du peuple dont il disait vouloir défendre les intérêts? Ou, pour certains des membres de ce gouvernement n'était-il pas rassurant de retrouver le confort des bonnes vieilles ornières de la traditionnelle politique provinciale? Avouons que ce retournement a de quoi surprendre. Car comment pouvait-on interpréter cette manœuvre politique de ces souverainistes? Quel crédit pouvait-on leur accorder? Ottawa et nombre de Québécois

avec lui n'avaient-ils pas raison de douter de la capacité de ces souverainistes de pouvoir trouver une solution fédérale au problème national québécois? N'aurait-il pas plutôt fallu, après la défaite référendaire de mai 1980, remettre le pouvoir aux fédéralistes du Parti libéral du Québec pour qu'ils gouvernent la province dans laquelle les Québécois avaient décidé de continuer à vivre? N'aurait-il pas été plus efficace pour faire avancer la cause de la souveraineté que le Parti québécois se mette en réserve active de son projet, sur la base nécessaire de son idéal politique? Ce choix aurait témoigné de la grandeur morale de l'idéal de ce projet de pays, en aurait protégé toute la noblesse, et aurait permis aux Québécois de mesurer la gravité de leur décision et, possiblement, de jeter crûment l'éclairage sur une autre vérité politique en assumant les conséquences.

Mais nous savons comment tout cela a fini, ce qu'il est advenu de ce deuxième gouvernement du Parti québécois. Réélu en 1981, plus majoritaire que jamais et obligé de cautionner la décision fédéraliste des Québécois, ce gouvernement navigua dans la tempête, abusé par le gouvernement fédéral de Trudeau, ébranlé par la démission d'une quinzaine de ses députés et ministres à cause de l'orientation que prenait dès lors le PQ, le parti lui-même sortira de l'exercice usé par ces années de pouvoir et secoué par une crise sur sa raison d'être.

Et cette triste histoire encore chaude ne fait que commencer... Suivra l'échec de l'entente du lac Meech de 1990. Encore un autre à ajouter à une liste déjà trop longue. De ce nouvel échec renaîtra de ses cendres une vieille plate-forme de la politique québécoise que l'on aurait pu croire périmée.

Autrefois, disons au milieu du xx^e siècle, les politiciens que la province de Québec envoyait à Ottawa scandaient tous le même slogan politique: «Aller à Ottawa défendre nos droits!». Adélard Godbout, qui fut premier ministre du Québec pendant la Deuxième Guerre mondiale, qualifia même Ernest Lapointe, ministre et lieutenant du premier ministre fédéral Mackenzie-King, de «champion de la défense des droits des Canadiens français à Ottawa». Défendre les droits des Canadiens français à Ottawa, se vanter de pouvoir le faire, apparaissait comme l'ultime combat politique à mener à cette époque pour un député Canadien français. Tous ces politiciens, toutes allégeances confondues, jouaient aux matamores de l'arène politique fédérale en laissant croire à leurs commettants qu'eux détenaient un réel pouvoir au parlement fédéral capable de protéger les Canadiens français des décisions et du pouvoir encore plus grand que détenaient les politiciens anglais du reste du Canada, déséquilibre de pouvoir politique que les Canadiens français ressentaient bien, mais contre lequel ils voulaient se croire capables de se prémunir en envoyant ces Rodomonts politiques forts en gueule et en promesses.

Ce que ne voyaient peut-être pas les Québécois de l'époque, c'est que ce mot d'ordre politique, «Aller à Ottawa défendre nos droits!», est avant

tout une reconnaissance qu'ils ne se déterminaient pas eux-mêmes et qu'ils acceptaient cette situation d'assujettissement. L'autre, ce tiers auprès de qui ils avaient la nécessité de se défendre, ils en reconnaissaient l'autorité sur eux, autorité qu'ils ne se reconnaissaient pas à eux-mêmes, par eux-mêmes, pour eux-mêmes puisqu'ils étaient prêts à parcourir le chemin vers cet autre pour débattre avec lui de leur agir et des limites à l'intérieur desquelles se déploierait cet agir et leur existence. Au reste, ce que ne déchiffraient pas à l'époque les Canadiens français ni ne décodent aujourd'hui une fraction importante de la population du Québec est qu'en élisant un groupe de parlementaires fédéraux, les Québécois d'hier comme ceux d'aujourd'hui se piègent politiquement. Ils ne peuvent pas ne pas élire des députés fédéraux qui siègeront au Parlement central pour les représenter, mais en s'exécutant, ils légitiment l'autorité du Canada anglais sur eux puisque ces représentants québécois, bien que minoritaires à la chambre des Communes, participent aux débats parlementaires et aux décisions gouvernementales qui concernent l'ensemble canadien. Et cela, que les députés fédéraux québécois soient fédéralistes ou souverainistes importe peu, c'est leur présence au Parlement fédéral qui compte, c'est la présence même des 75 députés fédéraux élus par la population du Québec qui institutionnalise l'autorité du peuple canadien sur le peuple québécois et nourrit l'illusion que le rapport politique du Québec et du Canada se fonde sur la collaboration entre les deux peuples. (Quoiqu'il soit assez paradoxal que la présence au Parlement fédéral de députés de la mouvance indépendantiste avalise l'autorité canadienne-anglaise sur la nation québécoise alors que le discours de ces députés souverainistes revendique l'affranchissement politique de cette dernière de la tutelle fédérale).

C'est cet archétype de lutte politique et ce dilemme constitutionnel que Lucien Bouchard a remis à la mode en créant le Bloc québécois, annexant au modèle, à cause du contexte au Québec, une saveur d'ambivalence.

Il ne s'agissait plus de défendre les droits mais de défendre les intérêts des Québécois. Pour la fraction d'entre eux toujours sensibles au nationalisme culturel de conservation, le message du Bloc était moderne bien que le fond de l'affaire restait le même. Aller à Ottawa pour défendre les intérêts du Québec procédait du même vieux réflexe politique décrit plus haut: il rassurait, agissait comme une police d'assurance pour les Québécois, laissait croire à un possible pouvoir politique des Québécois à Ottawa, surtout dans le contexte d'un gouvernement minoritaire, mais, comme par le passé, n'était qu'un leurre puisqu'il les gardait dans leur dépendance politique et conservait à la majorité anglaise son autorité sur eux. Ils étaient encore dans la position de quémander un droit d'agir dans des limites fixées par un autre. De plus, la présence du Bloc comme défenseur des intérêts du Québec confortait l'inhibition d'action québécoise

puisque les Québécois en votant massivement Bloc permettaient à sa fraction nationaliste culturelle de conservation de croire avoir mis un verrou efficace contre les visées envahissantes du pouvoir fédéral. Ce qui produisait parfois des résultats électoraux étranges. Dans la ville de Laval, par exemple, aux élections fédérales de 2004, de 2006 et de 2008, trois de ses quatre députés fédéraux étaient des bloquistes, donc des députés souverainistes, alors qu'aux élections provinciales de 2003, de 2007 et de 2008, pour leurs cinq circonscriptions provinciales, les Lavallois éalisaient au même moment cinq députés libéraux fédéralistes. Ce qui peut du coup nous rappeler la fameuse phrase de l'humoriste Yvon Deschamps: «un Québec séparé dans un Canada uni». Plus grave encore: la présence du Bloc à Ottawa entretenait l'inclination des nationalistes de conservation à repousser tant qu'ils pouvaient dans le temps la remise en question du bien fondé de leur conception exclusivement culturelle de la nation québécoise.

Cependant, et c'est ici que se jouait l'ambivalence de l'existence du Bloc québécois, cette expérience politique québécoise d'envoyer à Ottawa une majorité de députés souverainistes comportait pour la fraction de la population du Québec acquise au nationalisme politique des avantages certains. Cette présence politique souverainiste dans l'enceinte même du pouvoir fédéral manifestait à la face du Canada, s'il fallait encore le lui démontrer, l'existence et la résistance du peuple qu'il assujettit à son fédéralisme dominateur. De plus, cette présence souverainiste à Ottawa donnait au Québec une voix internationale qu'autrement il n'aurait pas eue. Ensuite, cette présence, toujours, dans le Parlement fédéral permettait à une organisation directement vouée à l'émancipation politique du Québec d'acquérir une seconde expérience en politique étrangère puisqu'elle oeuvrait au cœur même du pouvoir qui exerce cette compétence de politique internationale. Enfin, et ce n'est pas le moindre avantage, le Bloc «occupait la place» qui autrement serait occupée par des députés fédéralistes et, donc, d'autant de courroies de transmission du discours du pouvoir central et de légitimité de ses décisions.

Aujourd'hui, cette vieille plate-forme de la politique québécoise prend une couleur inattendue. De bleu, elle est passée à l'orange. Cette cohorte de députés fédéralistes néo-démocrates (NPD) que les Québécois ont décidé d'envoyer à Ottawa aux élections fédérales du 2 mai 2011 n'échappe pas à la rhétorique que nous venons de décrire. Elle est même moins efficace, voir désolante. Le soir même de leur élection, leur porte-parole, Marc-André Viau, assurait que les électeurs québécois qui leur avaient fait confiance ne seraient pas déçus, car malgré leur inexpérience et leur allégeance fédéraliste, ils sauraient défendre les valeurs et les intérêts du Québec... et la langue française, que Jack Layton a promis de défendre (peut-être par son noyau de députés unilingues anglophones ici même au

Québec, une avenue politique que les Québécois n'avaient pas encore empruntée)... même si l'on se rappelle bien, qu'en ce sens, le NPD avait refusé, notamment, d'appuyer le projet de loi piloté par le Bloc québécois qui proposait l'application de la loi 101 aux institutions fédérales en sol québécois... Les Québécois, qui voulaient du changement, ont décidé de repeindre encore une fois la vieille maison familiale. Son toit coule, l'hiver, la chaleur fuit, mais tout de même ses murs fissurés sont à présent consolidés par une nouvelle couche de peinture.

Comme ce peuple n'a jamais eu accès à un pouvoir politique capable d'agir sur la totalité de son réel, nous pourrions soutenir l'hypothèse qu'une frange de sa population souffre d'une forme d'analphabétisme politique, une incompréhension, un désintérêt, un refus de cet instrument étrange qu'est le politique pour ces derniers, une méconnaissance de l'importance de posséder un instrument étatique global, et même plus grave encore de mélanger sans vergogne les deux seuls paliers gouvernementaux canadiens, leurs rôles respectifs et leurs partis politiques en présence²⁴. Ce qui pourrait peut-être expliquer certains résultats électoraux singuliers, comme l'arrivée spontanée de l'ADQ à l'opposition officielle à Québec aux élections de 2007 ; ou encore la montée fulgurante de François Legault quasi plébiscité comme premier ministre du Québec dans les sondages, alors qu'il n'avait ni parti politique annoncé ni programme proposé et qu'il n'avait encore rien dit de ce qu'il voulait faire ; ou encore, ce résultat halluciné aux élections fédérales du 2 mai 2011 où nous avons vu plusieurs candidats néo-démocrates du Québec ne pas faire campagne, ne prononcer aucun discours, même ne pas parler la langue de ceux qu'ils disaient vouloir représenter, et être tout de même choisis pour défendre les valeurs et les intérêts des Québécois à Ottawa. La dramatique politico-nationaliste québécoise version moderne ne parvient plus ainsi à intéresser substantiellement son public et à capter significativement les consciences. Les auditoires ont déserté la scène politique et seuls ceux qui possèdent des billets de loge savourent encore la triste présentation qu'on y donne. La foule, ici, en ce pays, s'est transportée dans d'autres enceintes et c'est là que se joue l'essentiel de la pièce. Et nous entrons désormais dangereusement dans l'ère du « Politique Académie ».

En fait, la présence du Bloc québécois à Ottawa, et celle de la cohorte de néo-démocrates aujourd'hui, sont au diapason de l'opinion politique du peuple qui leur donne vie, une opinion pleine d'indécision et d'indétermination qui conduit à l'ambivalence et à des comportements parfois inconsidérés. Sauf si l'on admet que dans leur recherche d'une plus grande autonomie politique, une fraction importante de Québécois choisissent trop souvent spontanément dans leurs brusques revirements qu'une réincarnation de la tutelle politique à laquelle ils sont soumis.

L'élection en 2003 du Parti libéral de Jean Charest a été un autre de ces actes manqués de la part des Québécois si on considère le fait étonnant qu'une majorité de Québécois étaient satisfaits du gouvernement du Parti québécois de Bernard Landry, mais l'ont tout même défait parce que, disaient-ils, ils voulaient du changement. Incompréhension! En fait, Landry, homme d'État décidé à mettre les Québécois devant leur «vérité» politique, était menaçant pour «leur» tranquillité puisque, cela était clair, il allait leur demander à nouveau, s'il était réélu à la tête de l'État québécois, si eux étaient bien sûrs de ne pas vouloir saisir de leurs propres mains les outils politiques essentiels pour avoir une prise sur le réel.

Et le camp souverainiste ira également en ce sens, en 2005, à l'occasion du 15e congrès national du Parti québécois. Si l'on se rappelle bien, à cette époque, Bernard Landry, chef de cette formation politique et ancien premier ministre, était l'un des politiciens les plus appréciés du Québec. Son parti politique (PQ) était à 47% dans les sondages et l'option souverainiste que véhicule cette formation politique était à 54%. Or comment peut-on expliquer, dans une conjoncture politico-historique aussi favorable, un résultat si peu enthousiasmant lors du vote de confiance au *leadership* de ce dernier (Landry), qui n'obtint que 76,2% d'appuis des membres de son parti politique? De telles conditions «statistiques» et un tel climat politique aurait dû produire un appui beaucoup plus fort compte tenu de cet état de fait global... On sait comment ce chapitre se termine. Et l'expérience sera douloureuse pour les souverainistes, les conséquences électorales très lourdes, et le Parti québécois en sortira très éprouvé et prendra des années à se ressaisir et se restructurer. Il semble toutefois que les péquistes aient appris la leçon, car en avril 2011, au dernier congrès national du PQ, la chef du Parti québécois, Pauline Marois, obtiendra un appui record de 93,08% lors de son vote de confiance...

La naissance en 2011 du mouvement La Coalition pour l'avenir du Québec de François Legault, ancien ministre du gouvernement souverainiste du Parti québécois, il faut se le rappeler, échafaudé sur la croyance hallucinante de pouvoir regrouper et de pouvoir gouverner avec des gens de gauche et de droite, des souverainistes et des fédéralistes est le dernier en date de ces actes manqués. Surtout si on considère son argument pour mettre la souveraineté du Québec sur la glace: «remettre le Québec en marche». L'apparition de ce mouvement d'œcuménisme québécois et sa volonté de transcender les débats et les conflits de la société québécoise ne surviennent pas par hasard à ce moment précis de son histoire. Devant la débâcle appréhendée des fédéralistes du Parti libéral du Québec, le parti du déni et de la chimère de la capacité politique d'une province de solutionner des problèmes auxquels seul un État global pourrait répondre, ce «parti» des mirages, donc, se cherche un porte-parole, qui ne peut plus être l'Action démocratique, son discours de clips politiques n'ayant pas

tenu ses promesses. Ce « parti » se doit de se trouver un autre porte-parole. Il semble que ce sera François Legault. Et ce dernier l'a bien compris et tente de saisir la balle au bond au prix du rêve qu'il a jadis caressé...

Legault déclare qu'il peut, sans transfert de compétences constitutionnelles ni de ressources financières du gouvernement central vers le gouvernement du Québec, remettre le Québec en marche en économie, occultant le fait que c'est Ottawa qui dispose des compétences politiques principales en économie et que c'est lui qui est assis à la table de négociation de la mondialisation économique²⁵; remettre sur les rails la langue nationale, escamotant le fait que le Canada est dans la province de Québec un pays bilingue et sa Charte des droits et libertés s'impose et gruge lentement l'efficacité de la Charte de la langue française du gouvernement provincial québécois; redonner à l'éducation nationale son éclat et au système de santé son efficacité, en dissimulant le fait que c'est Ottawa qui a l'argent et transfère au Québec les sommes qu'il veut bien en santé et en éducation, les augmentant ou les réduisant au gré de ses propres préoccupations budgétaires, et que c'est une loi fédérale qui encadre toutes les lois provinciales concernant la santé.

Pourtant, ce déficit politique du gouvernement du Québec est connu des Québécois puisque ces derniers très majoritairement soutiennent un transfert important de compétences constitutionnelles du gouvernement central vers le gouvernement du Québec quand ils disent privilégier le renouvellement du fédéralisme canadien à la souveraineté du Québec. Mais, et c'est dans la nature du « parti » du déni et de l'illusion, beaucoup n'ont cure de ce déficit politique et font fi de la contradiction dans laquelle macèrent leurs attentes pourvu qu'on entretienne leurs illusions. Ils sont prêts à croire monsieur Legault et sa coalition lorsqu'ils affirment qu'avec l'attirail du coffre à outils d'un bricoleur pouvoir bâtir comme s'ils étaient outillés tels des entrepreneurs. Ne serions-nous pas ici tout proche de la pensée magique? En fait, l'argumentaire du mouvement de François Legault n'a pour but que de justifier cette coalition du déni et de l'illusion de retarder son nécessaire passage à un nationalisme politique, d'abandonner son nationalisme de conservation, et de prendre la décision qu'elle devrait prendre sachant bien que le Québec ne peut pas se remettre en marche parce qu'il ne dispose pas des « poignées » indispensables pour saisir ce réel. Relativement stationnaire depuis deux décennies, le Québec ne peut pas se remettre en marche sans disposer de tout le pouvoir politique, économique et culturel d'un État global ni sans disposer de tous ses impôts, ayant déjà recouru et ayant déjà épuisé pour son développement toute l'élasticité constitutionnelle possible de la fédération. Si les Québécois partisans du nationalisme culturel peuvent toujours prétexter ne pas le comprendre, François Legault, lui, le comprend et il aurait été de son devoir de leur expliquer plutôt que de nourrir, comme beaucoup d'autres

avant lui, leur déni, leur résignation et surtout l'illusion de la capacité politique d'une province à solutionner des problèmes auxquels seul un État global peut répondre.

Conclusion

Dans l'entrevue que Jean-Philippe Warren accordait au journal *Le Devoir* et auquel nous avons fait référence en début de cet article, ce dernier y décrit un deuxième mouvement qui traverse lui aussi en ce moment la société québécoise et qu'il désigne comme la «décanadianisation» de l'identité québécoise. C'est-à-dire que les générations qui ont porté l'héritage et l'identité canadien-français se retirent de la scène publique ou sont de moins en moins nombreuses pendant que la cohorte des nouvelles générations montantes ne s'identifient plus comme canadiennes-françaises mais comme québécoises, ne se sentent plus appartenir à une communauté francophone présente dans l'ensemble canadien, mais plutôt à l'État provincial du Québec dans lequel elles vivent. Warren aperçoit cette deuxième tendance comme contradictoire à l'«acadianisation» des Québécois, cette première tendance qu'il observait et à laquelle nous nous sommes référés plus avant.

Si, comme semble le croire Warren, ces deux tendances sont en lutte, peut-on envisager la victoire de l'une sur l'autre, envisager la victoire de la «décanadianisation» sur l'«acadianisation» des Québécois? Et concevoir que dans cette condition se taise la voix du maître canadien-anglais qui se fait entendre dans la conscience québécoise, et que nous décrivions dans notre premier article, et que cette voix assujettissante ne se faisant plus entendre s'imposera dans la conscience québécoise le nécessaire rejet du déni de son assujettissement et de sa disposition à se réfugier dans le provincialisme culturel de conservation pour enfin entrevoir la nécessité de posséder un État global afin d'asseoir son autorité sur son réel et être le maître d'œuvre de son devenir? Peut-on envisager ce scénario?

C'est cette perspective que nous examinerons dans un troisième et dernier article.

Notes et références

1. Roger Payette et Jean-François Payette, «Ce peuple qui ne fut jamais souverain. Première partie: Autopsie d'une politique du déni», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 20, n° 1, automne 2011.
2. Jean de La Fontaine, «Le meunier, son fils et l'âne», dans *Fables*, Paris, Maxi-poche Classiques français, 1993, p. 70.
3. À ce sujet voir le texte de Dimitrios Karmis, «Pluralisme et identité(s) nationale(s) dans le Québec contemporain» dans Alain G. Gagnon (dir.), *Québec État et société*, tome 2, Montréal, Québec Amérique, coll. Débat, 2003, p. 85-116.

4. Gilles Bourque et Jules Duchastel, «Multiculturalisme, pluralisme et communauté politique: le Canada et le Québec», dans Mikhaël Elbaz et Denise Helly (dir.), *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*, Québec, Les Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, 2000, p. 159.
5. Propos recueillis par Assia Kettani, *Le Devoir*, 23-24 avril 2011, cahier G, p. 1.
6. Ernest Gellner. *Culture, Identity, and Politics*, Cambridge University Press, 1987, p. 9.
7. Daniel D. Jacques, *La fatigue politique du Québec français*, Montréal, Boréal, 2008, p. 48-49.
8. *Ibid.*, p. 78.
9. *Ibid.*, p. 74-75.
10. Yvan Lamonde, «Le nationalisme culturel faute de nationalisme politique» dans Guy Lachapelle (dir.), *Le destin américain du Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Prisme, p.61.
11. Daniel D. Jacques, *La fatigue politique du Québec français, op. cit.*, p. 148.
12. Anthony D. Smith, *Theories of nationalism*, New York, Holmes and Meier Publishers, 1982, deuxième édition, 1982, p. 2.
13. Boyd C. Shafer, *Le nationalisme mythe et réalité*, Paris, Payot, 1964, p. 182. Ernest Gellner affirme d'ailleurs que la seule «...idée contingente de nation [...] apparaît à notre époque comme universelle et normative...». Voir Ernest Gellner. *Nation et nationalisme*, Paris, Payot, 1989, p. 19.
14. Daniel D. Jacques, *La fatigue politique du Québec français, op. cit.*, p. 75.
15. Roger Payette, roman en préparation, encore manuscrit, dernier chapitre.
16. John Locke, *The Second Treatise of Government*, chapitre 9, paragraphe 124.
17. Jacques Lacan, «Fonction et champ de la parole et du langage», discours de Rome, 1953, *Écrits*, Paris, Seuil, 1980.
18. À ce sujet, voir Gérard Goulet et Jean-François Payette, *Le nationalisme repensé – Essai d'ontologie critique*, Québec, PUQ, 2007, p. 89-125
19. Voir Jacques Parizeau, *La souveraineté du Québec – Hier, aujourd'hui et demain*, Montréal, Michel Brûlé, 2009, p. 29-43. En effet, à ce sujet l'auteur écrit: «Les souverainistes ont montré qu'ils pouvaient gérer. Ils s'étaient engagés à assurer un bon gouvernement. L'opération fut réussie au-delà de toute espérance et la question ne fut plus jamais soulevée par la suite. Il y eut des hauts et des bas, forcément, mais le Parti québécois est reconnu comme un parti de gouvernement», *ibid.*, p. 41-42.
20. Jacques Parizeau n'a-t-il pas fait la preuve en 1995 que la rapidité d'exécution, bénéficiant du coup de l'effervescence métaphysique d'un mouvement favorable, aurait été à l'avantage du camp du OUI de 1976 si ce dernier, plutôt que de se concentrer sur la promesse d'être un bon gouvernement, avait immédiatement lancé le processus référendaire, puisque l'exercice du pouvoir créera toujours son lot de discordes, d'insatisfactions, de divisions, et nécessairement désenchantera, tôt ou tard, le cœur des fidèles... De surcroît, les centaines de milliers de membres du PQ qui étaient précisément membres d'un parti souverainiste, non du parti du bon gouvernement provincial, donc bonne gouvernance provinciale qui usa peut-être la patience et l'enthousiasme de ces militants et créa potentiellement chez certains un doute quant aux véritables intentions de ceux que la mouvance émancipatrice avait placé à sa tête?

21. Jacques Parizeau, *La souveraineté du Québec – Hier, aujourd’hui et demain*, op. cit., p.45.
22. Dans sa thèse de doctorat, *Le sens des questions la logique érotétique comme outil d’analyse des questionnaires d’enquêtes (expérimentation sur des questions concernant l’avenir constitutionnel du Québec)*, Guy Bédard démontre bien comment des souverainistes québécois ont voté NON à la question référendaire de 1980, précisément à cause de la proposition et du caractère fondamentalement «non indépendantiste» que celle-ci portait avec elle. Dans un autre ordre d’idées, Jacques Parizeau affirmait que cette même question avait créé de la discorde au sein même du gouvernement du Parti québécois.
23. René Lévesque, Archives de Radio-Canada, extrait de l’émission *Télémag*, septembre 1977. cité dans Gérard Goulet et Jean-François Payette, *Le nationalisme repensé*, op. cit., p. 118-119.
24. Nous pensons ici à une amie, étudiante en dernière année de médecine, qui lors d’un souper affirmait qu’elle avait fait du «porte à porte» avec sa sœur, candidate pour l’ADQ à l’élection de 2007, bien convaincue que cette dernière s’était présentée... au fédéral!?
25. En ce sens, la députée de Rosemont et ancienne ministre, Louise Beaudoin, rappelait, à l’occasion d’une conférence sur les relations internationales du Québec organisée par les IPSO, qu’en 2001, le premier ministre du Québec, Bernard Landry, avait été «interdit de parole» par le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, lors du Sommet des Amériques. Ce qui ajoutera l’injure à l’insulte, si l’on se rappelle bien, c’est que ce sommet avait eu lieu dans la capitale nationale québécoise. Louise Beaudoin, *Dans un monde qui se fait, non sans nous, mais avec nous, la nécessité d’un Québec souverain*, conférence organisée par les IPSO, 9 décembre 2009. Voir également à se sujet Jean-François Payette, *Introduction critique aux relations internationales du Québec – Le mythe d’une politique étrangère*, 2^e édition revue et augmentée, Québec, PUQ, 2011.